



• GAB 44 •

Les Agriculteurs **BIO**
de Loire-Atlantique

GAB 44 *infos*

N°79 - DÉCEMBRE 2021

WWW.GAB44.ORG



TECHNIQUE

JOURNÉE PLÉNIÈRE LAIT BIO



TERRITOIRES

LA RESTO-CO AU GAB 44



FILIÈRE

GRENIER BIO D'ICI

UN VERRE DE LAIT POUR LE PÈRE NOËL

Chèr.es adhérent.es du GAB 44, à l'approche des fêtes de fin d'année, abordons un temps la filière de lait de vache biologique. Nous ne sommes pas sans le savoir, c'est celle qui domine le paysage agricole de notre département.



Ne nous mentons pas : on a connu des jours meilleurs en termes de perspectives de marché, et d'évolution du prix qui en découle. Paradoxalement, il semblerait que nous ayons des raisons de rester confiants. Mieux encore, nous ne partagerions peut-être pas tous la même inquiétude sur notre capacité à gérer nos fermes durant cette période que l'on espère néanmoins la plus courte possible. Dans un contexte d'ultra-libéralisme galopant orchestré en France de concert avec l'Union Européenne, aucune filière ne peut se targuer d'être à l'abri de ce genre d'ornière.

Comment cela est-il arrivé ? Comment gérer cela collectivement ? Amorçons la réflexion.

Dans un premier temps, sondons « au doigt mouillé » le baromètre des ménages français. Hélas, leur moral est aujourd'hui peu propice à la croissance de la consommation de produits bio. En effet, le COVID, la présidentielle approchant, les crises géopolitiques sont des exemples qui constituent des freins à l'acte d'achat d'une alimentation de qualité au sens où nous l'entendons.

Par ailleurs, dans nos entourages, nous côtoyons sans doute unetelle ou untel qui a connu le chômage partiel ou dont l'entreprise évolue dans un secteur d'activité impacté de par son volume d'activité et son chiffre d'affaires.

La réalité est cinglante : tandis que certaines catégories socio-professionnelles consomment bio non plus seulement par conviction, mais désormais par habitude, le pouvoir d'achat des ménages modestes (ceux qu'il nous faudrait bel et bien conquérir) stagne ou régresse.

Ajoutons à cela la fragmentation du marché du lait qui semble nuire à la consommation de lait bio, notamment UHT. A ce propos, un label FNAB est en cours de construction, et c'est heureux pour ceux qui feront certifier leurs efforts si la reconnaissance et la rémunération sont au rendez-vous.

Citons encore la problématique du lait de printemps qui, quoi qu'on en pense, dans un contexte de filière longue, pèse sur la valorisation globale annuelle lorsque des excédents sont déclassés en lait conventionnel ou en produits à plus faible valeur ajoutée.

Cet automne, Biolait lançait même un appel à

acheter un pack de lait bio par famille pour gérer les excédents de toute une filière. Saluons cette initiative.

Cette saturation du marché du lait bio, on s'en croyait pourtant à l'abri et pour un peu plus longtemps, puisque la demande était depuis des années en constante augmentation, non-satisfaite jusqu'alors par les vagues de conversion, et boostée par des consommateurs désireux de consommer bio, prenant conscience des enjeux forts que cela implique en termes de santé publique, de qualité de l'eau, de biodiversité... en somme, de l'impact sur le climat et l'espèce humaine.

Grisant non ? D'autant plus que dans le même temps, les analyses de résilience économique ne cessent de mettre en lumière l'efficacité de nos systèmes à créer des emplois ou à résister à de forts endettements.

Grâce à cela, et réjouissons-nous-en, nos fermes affichent un attrait insolent dans le défi actuel du renouvellement des générations. Pour preuve, plus d'une installation aidée sur deux se fait aujourd'hui en bio dans notre département.

Pour autant, gardons à l'esprit que notre travail mérite salaire, et si possible celui qui lui est dû. Deux leviers sont à actionner simultanément aujourd'hui. Le premier est celui de la (re)conquête du consommateur, en martelant sans relâche que l'agriculture biologique est bien la meilleure manière d'améliorer le devenir de l'humain sur cette Terre, et que pour être efficace elle doit être achetée. Le second est celui du soutien des politiques publiques, en dénonçant encore et encore des plans qui désengagent les financements vers l'agriculture biologique.

Productrices et producteurs de lait bio de Loire-Atlantique, retenez la date du 22 février prochain car on organise une journée de réflexion et de débat. On est tout simplement des paysans à devoir nous démener dans la lutte des classes. Venons nombreux pour parler de demain, de ce qu'on peut faire dans un souci d'horizontalité, au sein du GAB, et avec les autres structures forces vives de l'agriculture paysanne.

En attendant, on va se souhaiter de bonnes fêtes, et, cette année surtout, on ne va pas oublier de mettre un verre de lait au pied de la cheminée !

*Hugues Leroux
Paysan à Guérande
Membre du bureau du GAB 44*



DÉFENDONS BEC ET PLUME L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES PLEIN AIR !



Ca y est, c'est officiel : le premier cas de grippe aviaire sur un élevage commercial a été détecté sur la commune de Warhem, dans le département du Nord. Et pas n'importe quel élevage : 160 000 poules pondeuses élevées en bâtiment !

Et cela alors que la France était déjà classée en risque « élevé » avec mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux et la claustration ou mise sous filet des basses-cours ...

Cela confirme que la claustration n'est pas la solution !

Il faut agir sur les causes structurelles de la filière industrielle et sa structuration segmentée

Au niveau national 8 associations et syndicats agricoles dont la FNAB ont porté 3 recours devant le Conseil d'État pour faire annuler les arrêtés qui encadrent cette lutte contre l'influenza aviaire.

Ils s'appuient sur trois grands principes :

1. Cette nouvelle réglementation porte atteinte au bien-être animal et aux labels de qualité
2. C'est une menace pour la pérennité des élevages qui pratiquent le plein air
3. Cette entrave à la liberté d'entreprendre n'est pas justifiée : le risque de diffusion est principalement lié à la densité que les animaux soient dehors ou dedans.

Sur le département c'est le collectif Sauve qui Poule 44 regroupant consommateurs et éleveurs issus des organisations agricoles GAB 44, Conf 44, et Terroirs 44 qui se mobilise activement pour défendre l'élevage plein air, en demandant notamment :

- une révision de la réglementation et de l'application de l'arrêté en fonction des territoires.
- Une adaptation des normes selon les situations grâce à un dialogue entre les services de l'Etat, les vétérinaires et les éleveurs fermiers.

Un temps fort sera organisé en début d'année 2022 pour lancer officiellement l'association Sauve qui Poule 44.

Si vous souhaitez soutenir le collectif vous pouvez envoyer un mail à : sauvequipoule44@mailo.com
Pour suivre leur actualité :
<https://www.facebook.com/sqp44/>

CRÉDIT D'IMPÔTS

Le 12 novembre dernier, l'Assemblée Nationale a adopté deux amendements déposés sur le projet de loi de finance 2022 prévoyant de prolonger le crédit d'impôt bio jusqu'à 2025 et de l'augmenter à 4.500 € par bénéficiaire et par an. Ces amendements ont reçu le soutien de plusieurs groupes parlementaires et un soutien de « sagesse » du gouvernement. Si pour être adopté définitivement ce dispositif doit encore passer par la navette parlementaire, cette décision est enfin un signal positif envoyé par le gouvernement aux agriculteurs et agricultrices biologique après des arbitrages PAC défavorables pour les fermes bio.

Principal mode de production agricole durable, l'agriculture biologique, pour se développer dans les fermes et dans les assiettes, doit être reconnue financièrement pour les services qu'elle rend en matière de protection des biens communs. « **C'est cette idée de rémunérer les agriculteurs et agricultrices biologiques pour les services qu'ils rendent à la planète et à la santé publique qu'on a défendu lors des négociations sur la future PAC** » explique Philippe Camburet, président de la FNAB.

C'est par un travail de terrain transpartisan poussé par des élus de différents groupes parlementaires, que ce soutien du gouvernement a été rendu possible. Initialement la FNAB demandait que le crédit d'impôt soit aligné sur la durée de la prochaine PAC à savoir jusqu'à 2027 minimum. « **En reconnaissant le besoin de soutenir dans la durée les fermes qui passent en bio, le gouvernement nous envoie le premier voyant vert depuis des mois, ça ne rattrape pas totalement l'affront de l'alignement du soutien entre HVE et Bio dans la PAC, mais ça le tempère** » conclut Philippe Camburet.

RETENEZ LA DATE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DU GAB LE JEUDI 24 MARS 2022 !

Lors de la future AG, le Conseil d'administration devra s'étoffer de nouvelles personnes. Avis aux amateurs !

Pour participer à cette belle énergie collective pour défendre une bio équitable, rémunératrice, accessible pour les paysan·nes et les mangeur·ses

LE LABEL PAYSAN FNAB S'ÉTOFFE DES BRIQUES SOCIAL ET BIODIVERSITÉ : UNE OPPORTUNITÉ POUR VALORISER LES PRODUITS DE VOS FERMES.

Le travail se poursuit sur la construction du label Bio Français Equitable en concertation avec les adhérent.es du réseau FNAB. Avec le critère d'équitabilité déjà installé dans les filières longues, de premiers échanges ont eu lieu avec les filières bio locales existantes pour envisager une labellisation de leur fonctionnement en commerce équitable qui prend en compte la juste rémunération des producteur.rices.

En 2021, les paysan.nes bio de toute la France ont travaillé sur 2 nouvelles briques ; une brique sociale et une brique biodiversité pour enrichir notre label et en faire le label mieux disant sur le marché bio. Bien entendu, les échanges se poursuivent avec les labels existants (Biocohérence, Bio Equitable en France, ...) pour viser tant que possible une équivalence.

Ainsi, des concertations ont eu lieu sur la brique sociale en novembre avec la validation de critères avec la volonté de proposer des critères mieux disants, pour toutes les filières bio et permettant un audit le plus simple possible. Les sujets tels que la rémunération des producteur.rices, la formation des salarié.es, l'encadrement du travail détaché ont ainsi été abordés.

En janvier, le GAB44 devra se positionner sur la brique Biodiversité : gestion des Infrastructures Agro Ecologiques, couverture et travail du sol, gestion parasitaire... Une enquête de tous les adhérent.es a permis d'identifier et de mesurer les pratiques à valoriser dans les fermes. Des audits tests ont également eu lieu auprès de fermes représentatives du réseau bio, toutes filières et toutes régions. Ils ont permis de vérifier la faisabilité du contrôle de ces critères pour que ce label soit moins coûteux tout en restant inattaquable sur ce qu'il promet : les pratiques des paysan.nes du réseau Bio.

Nous avons besoin de vos avis pour que ce label vous ressemble et pour savoir si les critères et leurs contrôles retenus sont pertinents, s'ils vont assez ou trop loin...

Merci de votre implication : la voix des paysan.nes bio du 44 est importante dans cette démarche qui vous permettra de valoriser une bio exigeante face aux marchés actuels.



TÉMOIGNAGE

Gardons notre avance !



Depuis de nombreuses années, le projet politique des paysan.nes bio est de construire une agriculture biologique cohérente, exigeante, équitable et accessible à toutes et tous.

Ce projet, porté par beaucoup d'entre nous au quotidien sur nos fermes, n'est pas toujours visible auprès des citoyens-nes et consommateurs-trices.

Pire parfois, on nous demande si nous sommes HVE ou local ou « bleu blanc cœur », gage, soi-disant, de qualité alors que nous allons beaucoup plus loin dans nos engagements et que ces pratiques ont de véritables impacts sur la biodiversité et l'emploi.

Il est temps de mettre en avant nos pratiques et les garantir auprès des consommateur-trices grâce à notre label paysan FNAB ! Ce label se coconstruit à l'échelle nationale grâce à l'investissement d'agriculteur-trices de toute la France : ensemble, ils réfléchissent sur des critères « sociaux » et « biodiversité » qui montreront qu'on va bien plus loin que le cahier des charges bio européen.

Ensemble, ils réfléchissent à des moyens de garantir une juste rémunération des paysan.nes bio.

Alors prêts à vous labellisez ? Vous pourrez le faire dès le 1er semestre 2022 ! N'attendons pas pour nous différencier et garder notre avance !



Stéphanie Pageot

Éleveuse laitière bio à Villeneuve en Retz

Secrétaire Nationale Label FNAB

RENCONTRES NATIONALES « AGRONOMIE ET AGRICULTURE DE CONSERVATION EN BIO 2022 »

Depuis quelques années, le mouvement de l'agriculture de conservation intéresse également les bio. Dans notre région, des groupes d'échange dynamiques sur le sujet ont été accompagnés par notre réseau, particulièrement en Mayenne et en Vendée. A l'hiver 2019 et 2020, plusieurs agriculteurs de ces groupes se sont déplacés dans le Gers et à Rambouillet lors de colloques de l'Agriculture Bio de Conservation (ABC). Ayant beaucoup apprécié ces temps forts, les agriculteurs du réseau bio des Pays de Loire ont souhaité faire tourner ces rencontres dans les régions françaises et c'est avec plaisir qu'ils vous invitent les 15 et 16 février 2022 aux rencontres nationales « Agronomie et Agriculture de Conservation en Bio » sur le site du lycée agricole de Laval en Mayenne (53).

Rencontres Nationales
#RencontreABC2022

AGRICULTURE BIOLOGIQUE de CONSERVATION et Agronomie

15 et 16 février 2022 à Laval (53)



3 CONFÉRENCES

- **Joséphine PEIGNÉ** *ISARA Lyon*
État de la recherche française et européenne sur l'ABC
- **Yves HARDY** *Agronome Bretagne*
Comprendre et observer mon sol pour pratiquer les TCS bio
- **Alain PEETERS** *RHEA Belgique*
Comment réussir en ABC dans une ferme polyculture-élevage

7 TÉMOIGNAGES
de producteurs et techniciens

2 ATELIERS
thématiques & de codéveloppement

1 TABLE RONDE

INSCRIPTIONS + D'INFOS
www.civambio53.fr Nombre de places limité !

Événement Facebook

POURQUOI PAS DES COVOITURAGES DU 44 ?

Que vous soyez dans un groupe culture du GAB44 ou que vous ayez envie d'en savoir plus sur l'agriculture de conservation en Bio, n'hésitez pas à vous inscrire ou à vous rapprocher de Julien Bouriga - Conseiller cultures - productionsvegetales@gab44.org



UNE FORMATION SUR LA RÉDUCTION DU TRAVAIL DU SOL

En plus de ces rencontres, le GAB44 organise une journée de formation le 25 janvier 2022. «ABC : Retours d'expériences en Pays de la Loire, comment s'en inspirer pour optimiser sa stratégie de réduction de travail du sol».

Samuel Oheix animateur d'un groupe TCS bio en Vendée, interviendra aux cotés de Julien Bouriga. Plus d'informations sur notre site internet : www.gab44.org



FILIÈRE LAIT BIO : LA COMMISSION LAIT RECRUTE !

Face aux discours moroses sur l'avenir de la filière lait bio distillés par les acteurs de la filière ; la commission lait du GAB 44 a décidé de ne pas baisser les bras et de conserver une attitude optimiste. Ses membres se sont réunis le 26 octobre dernier pour échanger et pour lancer une dynamique qui puisse redonner de l'espoir à la filière.

Lors de cette rencontre, la Commission s'est donnée les missions suivantes :

- Servir de courroie de transmission entre les questionnements du terrain comme les infos des laiteries d'une part, et le réseau bio d'autre part (Conseil d'administration du GAB, Commission lait de la CAB, réseau FNAB)
- Alimenter les réflexions sur le terrain en organisant des rencontres thématiques à intervalle régulier rassemblant éleveurs et acteurs de la filière.

C'est à l'occasion de cette nouvelle dynamique que la commission a décidé d'orga-

niser une rencontre plénière des éleveurs et éleveuses bovin lait bio du 44 le mardi 22 février 2022. Cette journée sera l'occasion d'échanger de manière constructive autour des différents enjeux auxquels la filière lait bio fait face, et de repartir avec des solutions individuelles comme collectives ! Nous vous y attendons nombreux !

Afin de consolider cette dynamique, la commission lait recrute de nouveaux membres ! Si vous êtes éleveur.euse laitier.e et que vous souhaitez vous impliquer dans les discussions autour de la filière et de l'accompagnement des éleveurs laitiers bio sur le territoire, contactez-nous ! Nous cherchons avant tout à représenter au mieux les différentes laiteries du territoire ; c'est pour ça que nous cherchons en priorité des éleveurs adhérents aux laiteries suivantes : Lactalis, Laiterie Saint Père, GIE des prés et Terrena.



Le GAB 44 a le plaisir d'accueillir Lucie Boscherel en tant qu'alternante pour un an au sein du pôle technique. Actuellement en Licence Pro «Métiers du Conseil en Elevage» à l'ESA d'Angers, Lucie rejoint notre équipe pour travailler sur la mise à jour des référentiels Bovin Lait et Viande et Caprins, en travaillant plus précisément sur les modalités de transmission des fermes bio.

TERRE DE LIENS POUR FAIRE POUSSER DES FERMES !

Dans la continuité des actions menées sur l'installation-transmission, enjeu prioritaire pour le GAB 44, le Conseil d'Administration a rencontré le 30 Novembre Terre de Liens Pays de la Loire afin d'échanger entre nos deux structures, de présenter les actions que nous menons sur l'installation-transmission et d'identifier les partenariats à développer.

Cette réunion a permis d'affirmer la volonté du GAB d'impliquer les citoyens pour construire l'agriculture de demain. Un chantier sur la communication a également été identifié : et ça commence aujourd'hui par une présentation de Terre de Liens Pays de la Loire à vous, adhérents du GAB 44 !

TERRE DE LIENS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

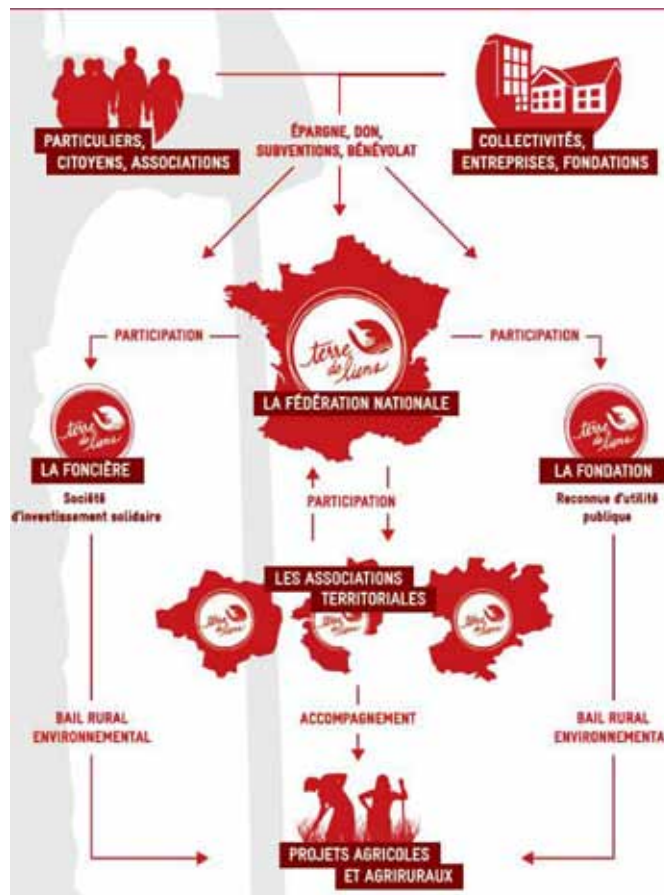
Terre de Liens est né en 2003 de la convergence de plusieurs mouvements liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique et biodynamique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural.

Il permet à des citoyens et des paysans de se mobiliser et d'agir sur le terrain. Le mouvement a inventé de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes. Ces outils sont à la portée de tous, de sorte que chacun puisse s'impliquer de façon effective dans l'avenir de nos fermes et de notre agriculture.

Les 25000 membres actifs sont réunis pour protéger le foncier agricole et faciliter son accès pour des projets respectueux de l'homme et de l'environnement.

Ils ont à leur disposition 3 modes d'actions :

- L'accompagnement : porteurs de projets, cédants, élus territoriaux
- La maîtrise et la gestion collective de fermes grâce aux dons et à l'épargne solidaire, louées à des agriculteurs biologiques
- Le dialogue territorial : participer à des projets de territoire en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne. N'hésitez pas à convier l'association lors de vos évènements à destination du grand public.



ZOOM SUR...PASSEURS DE TERRE



SCIC co-fondée en juin 2018 par Terre de Liens PDL avec la CAB, le CIVAM, la LPO et l'AFOCG, Passeurs de Terre est un moyen d'acquisition collective et de gestion collaborative du foncier agricole qui a pour objectifs de :

- Permettre l'implication des fermiers et des partenaires dans la gouvernance
- Permettre des opérations complexes avec du bâti grâce au bail à domaine congéable

Adhérer à l'association Terre de Liens – Pays de la Loire

=> Pour apporter votre soutien moral et politique au projet de Terre de Liens Pays de la Loire.

=> Pour échanger, participer à la vie de l'association et apporter vos compétences.

<https://teredeliens-paysde-la Loire.org/>



GRENIER BIO D'ICI : UNE FILIÈRE QUI S'ÉTOFFE !

FILIÈRES

Grenier bio d'Ici est la marque née en 2017 et portée par l'association Blé Farine Pain Bio de l'Estuaire qui réunit producteurs, minotier et boulangers dans une filière locale du blé au pain. Depuis sa création, cette filière est passée de 200T à 350 T de blé bio collecté et valorisé en pain sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée. Seigle, petit et grand épeautre viennent compléter la gamme. Yves Lefeuvre, producteur adhérent témoigne : « Les intérêts de travailler avec Grenier Bio d'Ici sont multiples ; Bien connaître le client minotier avec ses projets, l'évolution de la demande mais aussi ses difficultés ; saisir des opportunités d'essayer de nouvelles cultures avec un retour et un prix quasi garanti comme le grand épeautre, les blés anciens ; avoir un contrat sur le blé tendre concis, clair, et un prix défini ; l'enlèvement de la marchandise sur place et un paiement rapide ! »

Cette filière est basée sur la transparence entre chaque acteur de la filière afin que chacun se rémunère au juste prix. Un producteur qui s'engage dans la filière pourra ainsi bénéficier d'un prix lissé sur trois ans, d'une meilleure prise en compte des taux de protéine avec une grille de prix plus fine et adaptée à nos territoires ainsi que d'une meilleure rémunération du triage et stockage.

Frédéric Boudet, co-Président de Blé Farine Pain Bio de l'Estuaire témoigne : « Compte tenu de l'échelle raisonnable des volumes triturés, nous pouvons assurer l'origine exacte des parcelles de blé pour chaque kilo de farine vendu. Nous rencontrons régulièrement le meunier et les boulangers pour échanger sur la qualité et ce qui peut être amélioré. Nous créons de l'éthique en discutant des marges de chacun afin d'obtenir une répartition opportune et équitable de la valeur ajoutée. Nous contribuons fortement à pérenniser des emplois sur la petite région (producteurs, transporteurs, minotier, boulangers). Enfin, nous améliorons l'empreinte carbone du produit final par le choix de l'agriculture biologique mais aussi par un transport réduit au strict minimum. »

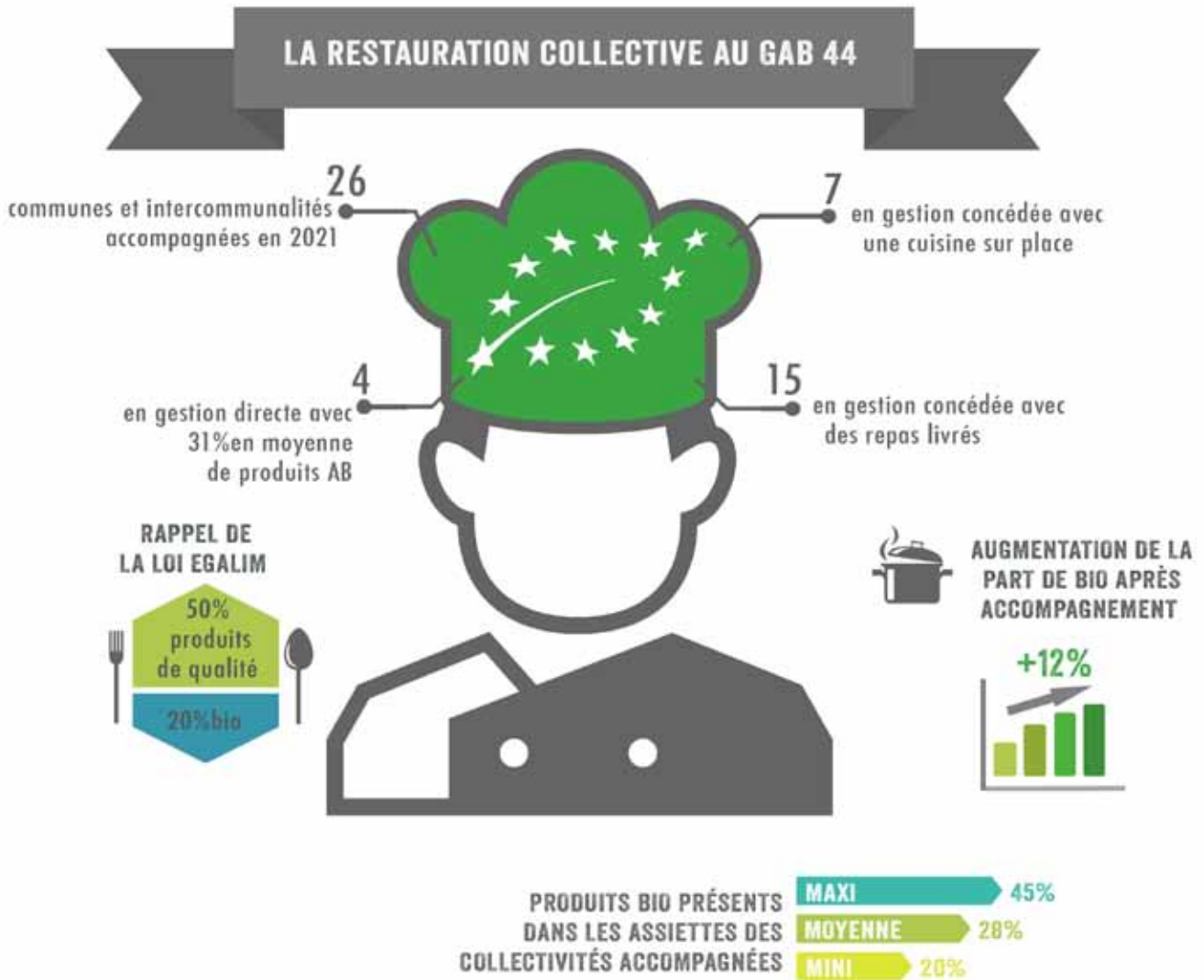
En 2022, la filière recherche de nouveaux producteurs pour 100T de blé afin que la farine soit 100 % issue d'une filière locale bio. Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à l'Assemblée Générale qui se déroulera à la Minoterie Giraudineau à Saint Colomban le Jeudi 28 janvier à 14H. Vous pouvez également contacter Simon Berland, co-président en Vendée ou Frédéric Boudet, Co-président en Loire-Atlantique (contacts disponibles auprès de vos GAB).





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS SUR LEUR PROJET DE RESTAURATION SCOLAIRE : LES ACTIONS DU GAB44 SE MULTIPLIENT

Depuis la mise en place de la loi EGAlim (2018) et les premières échéances qui se rapprochent (atteindre 50% de produits de qualité dont à minima 20% de produits AB au 1er janvier 2022), les collectivités qui font appel au GAB 44 pour mettre en place ces objectifs, sont de plus en plus nombreuses. Retour en quelques chiffres sur cet engouement.



Au travers de plusieurs dispositifs de financement (via le Conseil Départemental) et les actions de communication mise en place auprès des collectivités, le GAB 44 accompagne de plus en plus de communes dans leur projet de restauration scolaire. En 2021, le nombre de communes accompagnées sur le volet restauration collective a été multiplié par 2 par rapport à 2020. Les accompagnements portent sur différents leviers qui vont de la définition du projet de la restauration scolaire sur le volet approvisionnements, en passant par la mise en place de cahier des charges de restauration scolaire afin de cibler les approvisionnements en denrées alimentaires sur des produits AB et dans la mesure du possible locaux et jusque l'accompagnement des collectivités (ou leurs prestataires) pour atteindre les objectifs fixés en matière d'approvisionnements. En 2022, nous accompagnerons plusieurs collectivités sur un changement de fonctionnement avec des retours vers une restauration scolaire (et donc des repas) confectionnée sur place. **Aujourd'hui, lorsqu'une collectivité travaille avec le GAB 44, l'objectif est d'aller au-delà de l'exigence de 20% de produits AB.**



UN NOUVEAU DÉFI FOYERS A ALIMENTATION POSITIVE SUR NANTES MÉTROPOLE

Pour la 6ème année consécutive, le GAB 44 va animer le défi Foyers A Alimentation Positive sur Nantes Métropole. Le principe du défi est simple : augmenter la part de produits bio et locaux dans son alimentation, SANS augmenter son budget ! Pour cela, c'est au travers de différents temps (atelier cuisine, atelier avec une diététicienne/nutritionniste, visite de ferme, etc.) que les participant.es vont être amené.es à découvrir, expérimenter, éveiller leurs curiosités dans le but d'évoluer vers une alimentation plus saine et plus durable. En parallèle des animations, les participant.es seront invité.es à réaliser 2 relevés d'achats : l'un au début et l'autre en fin de défi. C'est par cette démarche qu'il devient possible de quantifier les évolutions des habitudes de consommation au sein des foyers (types de produits, leurs provenances, bio/non bio, lieux d'achats, etc.)



TOUT SEUL ON VA PLUS VITE...

... mais ensemble on va plus loin ! Telle est la devise du défi qui est avant tout une aventure collective pour les participant.es qui seront invité.es à rejoindre une équipe, ou à en créer une. La dimension collective favorise les rencontres et sera l'occasion de s'échanger des bons plans, des recettes, des idées.... le tout dans une ambiance conviviale ! Pour mobiliser

de nouveaux participant.es et fédérer des équipes, le GAB 44 s'engage à constituer un réseau de structures relais réparties sur le territoire. Ainsi pour cette nouvelle édition, ce sont 6 structures relais réparties sur 5 communes de Nantes Métropole qui se sont engagées dans le projet : Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien sur Loire et Vertou.

LE DÉFI EST LANCÉ !

Les participant.es étaient convié.es à la soirée de lancement du défi qui s'est déroulée vendredi 26 novembre dernier à la salle festive Nantes Nord. Cette soirée fut l'occasion de présenter les prochaines étapes du défi et notamment le 1er relevé d'achats qui se déroulera jusqu'au 31 décembre.

UN AUTRE DÉFI SE LANCE SUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE !

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial mis en place par le Parc Naturel Régional de Brière, en partenariat avec Cap Atlantique, la CARENE et la communauté de communes Pontchâteau Saint-Gildas, le GAB 44 va animer pour la première année un défi FAAP sur ce territoire. A compter de janvier 2022, les participant.es expérimenteront de nouvelles recettes, découvriront des lieux de productions et seront amené.es à se questionner sur le contenu de leurs assiettes.

UNE DIVERSITÉ DE STRUCTURES POUR MOBILISER LES FOYERS

Pour cette 1ère édition, 5 structures sont chargées de mobiliser les foyers : le CPIE Loire-Oéane (Guérande), l'association « Les potes au roz' » en charge de l'épicerie La Locomotive (Saint-Malo-de-Guersac), l'Espace de Vie Social « le Fil » (Ponchâteau), le Carrefour Agroécologique de l'Ouest (St-Gildas-des-Bois) et l'association « l'Arche » en charge prochainement d'une épicerie sociale et solidaire (Donges).



ZOOM SUR L'ACCUEIL PÉDAGOGIQUE SUR VOS FERMES : FORMATION ET GROUPES D'ÉCHANGES !

Vous souhaitez développer une activité d'accueil pédagogique sur vos fermes ?

2 possibilités et/ou :

• Pour se lancer le pied à l'étrier, vous pouvez vous inscrire et participer à la formation « Utiliser la ferme comme outil pédagogique » qui se tiendra le mercredi 19 janvier à la ferme Biau Chemin des Landes à Nort-sur-Erdre.
Au programme : expérimenter des outils de découverte d'une ferme en AB et son environnement par des approches ludiques et scientifiques adaptées à différents types de public !

• Participer au Groupe d'échange « Développer de nouvelles animations et pratiques pédagogiques sur sa ferme » (1 à 2 jours par an). Les objectifs sont d'échanger sur ses pratiques, découvrir de nouveaux outils pédagogiques afin d'enrichir sa « boîte à outils » !

Ces 2 propositions sont complémentaires. Participer aux deux est vivement conseillé! N'hésitez pas à contacter Elsa Rossignol, animatrice pédagogique au GAB44, 02 40 79 46 57 / animation@gab44.org

PARLER DE VOS MÉTIERS...

On recrute ! Pour le Groupe d'échange « Comment sensibiliser au métier d'agriculteur.trice », nous avons besoin de vos idées et expériences pour réfléchir à comment parler de son métier auprès de différents publics. N'hésitez pas à contacter Elsa Rossignol, animatrice pédagogique au GAB44, 02 40 79 46 57 / animation@gab44.org



ACCUEILLIR DU PUBLIC SUR VOS FERMES

Que ce soit pour le plaisir de faire découvrir votre métier, pour fêter un temps fort sur votre ferme (nouvelle production, arrivée d'un associé, anniversaire,...)ou juste pour faire la fête : il y a pleins de raison de faire venir le public sur les fermes !

Afin de prévoir dès maintenant le programme des festivités 2022, merci de contacter Séverine au 02 40 79 46 57 ou communication@gab44.org



FÊTE DU LAIT BIO : RDV LE DIMANCHE 12 JUIN 2022!



La Fête du Lait, c'est le plus ancien et le plus connu des événements du réseau FNAB.

Avec cette fête, on veut :

- permettre à des publics éloignés de la bio de la découvrir pendant un moment festif
- les sensibiliser à l'agriculture et l'alimentation bio
- susciter des vocations en montrant votre travail et votre engagement pour la bio
- de valoriser la filière lait bio

On a toujours une bonne raison de faire la fête sur les fermes bio !

Alors si vous êtes intéressés merci de vous manifester d'ici au 13 janvier prochain auprès de Séverine communication@gab44.org



Pour consulter et déposer des annonces de matériels, fourrages, animaux certifiés bio, rendez-vous sur le site www.agribiolien.fr (avec vos codes de notification de l'Agence Bio)

Extrait des annonces «Transmission» du site agribiolien.fr

Caroline CHATRIOT

44130 SAINT OMER DE BLAIN

Située à 35km au nord de Nantes, au bord du canal de Nantes à Brest et de la forêt du Gâvre 28ha de prairies, bordé de haies centenaires et majestueuses 15ha clôturés (en parcelles de 1ha avec eau forage et ville) autour du Bâtiment de 450m² qui comprend une bergerie et stockage de fourrage, une laiterie et quai de traite, fromagerie fonctionnelle (salle de transfo, lavage, hâloir, frigo, étuve, cuve de fabrication...). Quantité : 28 Ha

EARL JUIN

44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Notre projet de transmission: Nous (Sylvie et Jean Paul JUIN, 58 et 60 ans) souhaitons vivement rencontrer des porteurs de projet qui pourront donner un nouveau souffle au lieu sur lequel nous avons œuvré depuis maintenant 40 ans. Vente partielle ou totale, mais également possibilité de location. La ferme se compose de 6 blocs fonciers dont un central avec les bâtiments d'exploitation et l'habitation. Parcellaire totalement aménagé et équipé (clôture, parcs bestiaux et contention, chemins d'accès...). Maison d'habitation Contact téléphonique : Jean Paul 06 15 72 64 19 Sylvie 06 76 13 87 77

GAEC DE LA PANNETIERE

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Ferme laitière AB 4 associés en périphérie nord de Nantes avec transformation et vente directe. Intégrée dans son territoire. Système pâturant visant l'autonomie avec 155ha et 60VL (+ la

suite). Bâtiments fonctionnels et entretenus, Matériel d'élevage et de traction en propriété et le reste en CUMA. Recherche dès 2022, un associé et/ou un salarié pour remplacer un départ. Période de salariat avant installation souhaitée. Premier contact par

REMY DANIEL

44590 MOUAIS

vente exploitation agricole biologique 600.000l depuis 1999, foncier SAU : 80 Ha groupées autour de l'exploitation et accessible au pâturage avec points d'eau dans les parcelles. NORD LOIRE secteur de DERVAL proximité de la 4 voies NANTES RENNES(accès 5 mm direction NANTES ET RENNES et à 50 Km entres Nantes et Rennes Contact tel 06.79.82.85.18 ou adresse mail : rcl.daniel@orange.fr

Prix : Possibilité d'acheter une partie du foncier 42 ha : 126000 euros Bâtiment agricole 150000 euros , Cheptel 123000 euros, matériel 130000 euros et stocks : 30000 euros

LEANDRE LANGEARD

44190 GORGES

En bords de la Sèvre Nantaise/ 2ha de terres cultivables et 2ha de bois et rives, en fermage auprès de Terre de Liens/ Atelier de maraichage bio diversifié créé en 2016/ Outils de travail fonctionnel (un Tracteur et sa suite, irrigation, 500 m² serres et un local de travail de 100m², et outillage divers) et débouchés assurés (4 magasins et 1 Vente directe) dans un environnement de travail collaboratif, pour une reprise clef en main fin 2021. Prix : 40 000e

Gaec de la chataigneraie

44220 COUERON

A proximité immédiate de Nantes, notre Gaec laitier à 3 associés en système économe bio souhaite intégrer un nouvel associé en prévision d'un départ en retraite. Les deux associés restants étant éleveurs, nous recherchons un profil basé sur la conduite et l'entretien du matériel et des bâtiments, soin des animaux et travaux des champs. Contact : Jérémy 06 48 27 89 79 jl2010996@gmail.com

Ferme de KAIKOUHDHOU

44130 FAY DE BRETAGNE

Ferme située à Fay de Bretagne (44) (30 min de Nantes – 30 min de St Nazaire – 30 min de Redon) 40 Ha, tout en BIO, actuellement en élevage allaitant limousin tout herbe (20 mères) et maraichage diversifié sur 1,5Ha (2 000m² sous abri) depuis 2007. Logement de fonction (120m²) en matériaux sains et de faible consommation énergétique, dans le bâtiment de maraichage. Bâtiments récents (stabulation 550m², hangar à foin 170m² et hangar maraichage 700m², l'ensemble datant de 2013) Contact Jean-Christophe 06 08 78 26 22, Murielle 06 75 24 80 97 ou par mail contact@kaikoudhou.fr



GAB 44

1, rue Marie Curie
44 170 Nozay
02 40 79 46 57
accueil@gab44.org
www.gab44.org